



C'est l'une des résolutions prises à l'issue de la mission de travail d'une délégation de la Caf avec, à sa tête, son secrétaire général et le Cocan à Yaoundé.

Le doute quant à l'organisation de la Can 2021 par le Cameroun a commencé à se dissiper dans certains esprits qui, malgré les assurances des données par le ministre des Sports et président du Cocan, que nous avons relayées dans notre édition du 10 juin dernier, avec la sortie de Véron Mosengo-Omba, le secrétaire général de la Caf. « Les réseaux sociaux, c'est bien. On s'amuse là-dedans. Mais, si vous voulez écouter la vraie source, ce sont les autorités, la Fédération camerounaise de football et la Caf. Si elles ne communiquent pas sur la Can, il ne faut pas écouter d'autres sources sur les réseaux sociaux. La Can 2021 aura lieu dans ce pays au mois de janvier », a déclaré le secrétaire général de la Caf, à l'issue de la réunion de travail qu'il venait d'avoir avec le Cocan et la délégation qu'il conduit à Yaoundé depuis la veille. Il confirmait déjà ses propos plus explicites de la veille, au terme de l'audience que lui a accordée le patron des Sports du Cameroun : « On doit travailler ensemble pour délivrer une Can fantastique, jamais organisée auparavant. Donc, je suis venu ici travailler, pour voir où nous en sommes. Est-ce que c'est la Caf qui a dit que la Can au Cameroun était menacée. Les réseaux sociaux, ce n'est pas la Caf. Si la Caf ne vous dit pas ça ; si l'organisation locale ne dit pas ça ; si la fédération ne dit pas ça, il ne faut pas écouter les autres ».

Il a ainsi confirmé ces propos du président du Cocan que nous relayions déjà le 10 juin 2021 : « Nous devons le dire haut et fort : la Can 2021 est un acquis pour le Cameroun et la question de son éventuelle réattribution à un autre pays n'est nullement à l'ordre du jour. Cette idée d'une réattribution, d'aucuns parlent même de glissement, apparaît en effet comme on pensif ridicule, un fantasme, dont la malveillance est criarde. En effet, rien, mais alors absolument rien, dans la communication officielle de la Caf et dans la dynamique du partenariat et des échanges entre la Caf et les autorités camerounaises, ne laisse entrevoir une telle éventualité ».

Tirage au sort dans la première quinzaine d'août

L'autre information majeure à retenir, est la nouvelle date ou alors la période arrêtée pour le tirage au sort de la Can Total Energies 2021, initialement programmé le 25 juin, mais qui a connu, à la demande de la Caf, un renvoi sine die. « Nous avons eu cette réunion pour voir comment va l'organisation de la Can. Nous sommes très satisfaits de la manière dont le travail s'effectue pour délivrer une Can magnifique. S'agissant du tirage au sort, il aura lieu dans la première quinzaine du mois d'août. La date exacte sera communiquée très vite », a indiqué le secrétaire général de la Caf.

L'Accord-Cadre attend le président de la Caf

Quant à la signature de l'Accord-cadre, le document juridique qui encadre l'organisation de la Can 2021 par le Cameroun, Véron Mosengo-Omba a apporté des clarifications. « Pour la signature de l'Accord-cadre, le président de la Caf viendra au Cameroun très prochainement pour une visite. On a estimé que c'est à ce moment-là qu'il signera ce document », a-t-il confié. L'autre raison fondamentale est que Véron Mosengo-Omba est un administratif. Il n'est pas membre du Comité exécutif de la Caf. C'est pour cela que Patrice Motsepe, viendra signer es qualité. Nos sources indiquent que déjà la veille lundi, la qualité ou alors la légitimité de la personne qui devait signer cet Accord-cadre au nom de la Fécafoot en tant qu'association membre, comme le prévoit le règlement, s'est posé au cours de l'audience accordée à Veron Mosengo-Omba chez le ministre des Sports. Nos sources indiquent que le ministre des Sports a demandé si, en signant ce document, Seidou Mbombo Njoya, dont on connaît la situation juridique à la Fécafoot, était une garantie pour le Cameroun. Seidou Mbombo Njoya, dont l'ensemble du processus électoral ayant conduit à son élection à la tête de la Fécafoot, a été annulé par le Tribunal arbitral du sport (Tas), la plus grande juridiction mondiale, le 15 janvier 2021 et dont la sentence a reçu l'exéquatur, peut-il de par sa signature, engager valablement le Cameroun ? C'est la question qui reste à résoudre, en attendant l'arrivée de Patrice Motsepe, le président de la Caf au Cameroun, en vue de la signature de cet Accord-cadre, tel qu'indiqué par le secrétaire général. Il est à noter que même la correspondance de signée de Véron Mosengo-Omba, à lors directeur de la division Associations membres, au nom de la Fifa, datée du 19 février 2021, pose un problème de légalité. La Fifa qui, après cette sentence, a maintenu Seidou Mbombo Njoya comme président par intérim de la Fécafoot, avec son Comité exécutif déchu. D'aucuns ont estimé qu'il s'agissait purement et simplement d'une correspondance administrative interne signée par un individu et non d'un organe décisionnel de la Fifa. Et seul le bureau du Conseil de la Fifa devrait se réunir pour se prononcer après cette sentence du Tas sur le cas de la Fécafoot.

Le Jour
